

Juriste d'entreprise

RNCP35526 DCG UE 1, 2, 3 et 4



Le programme de formation

La formation Juriste d'entreprise prépare à l'obtention de 4 UE du DCG et a pour objectif de rendre un comptable débutant opérationnel en 6 mois.

Pré requis :

Le DCG est accessible aux candidats possédant le Bac. Compte tenu des objectifs, il est préférable de posséder une formation comptable initiale.

Public visé

- Les DCG offre de nombreux débouchés tant dans les cabinets d'expertise comptable que dans les services juridiques, comptables ou de gestion d'entreprises.
- Le DCG permet d'intégrer le marché du travail mais constitue la première étape des études du DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion), puis du DEC (Diplôme d'Expert-Comptable).
- Le DCG est divisé en 13 blocs de compétences ou unités d'enseignement (UE). Il peut être préparé sur plusieurs années à temps plein ou en travaillant. L'obtention des 13 UE permet de valider le DCG.

Objectifs du programme

Première étape de la filière expertise comptable, le DCG (Diplôme de Comptabilité et Gestion) est un diplôme d'Etat de grade Licence (Bac+3) délivrant les connaissances de base en droit, comptabilité, gestion et finance d'entreprise.

La formation Juriste d'entreprise vise les objectifs suivants :

- Savoir Analyser des actes juridiques courants en lien avec l'activité d'une organisation
- Savoir mener une Analyse juridique du cadre sociétaire d'une activité économique
- Suivre les dossiers clients en matière de droit social
- Accompagner un client en matière fiscale

Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 6 volets :

1. 8 parcours de e-learning comprenant au total 238 vidéos de formation enregistrées par 64 experts différents.
2. 8 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.
3. Etude et comptes-rendus ou tests finaux de 4 livres (DCG UE2, DCG UE4, Droit des sociétés, Droit social en fiches et schémas) sous format numérique qui complètent les parcours de formation.
4. Entretiens individuels en visio avec un responsable technique et pédagogique. Compléments de formation avec Google et ChatGPT.
5. Exercices de préparation à l'examen de certification à partir d'annales.

6. Assistance à la préparation du dossier professionnel ou du rapport de stage à soumettre au jury.

Contenu du programme

Avec cette formation, les 4 UE (Unités d'enseignements) suivantes sont préparées :

RNCP35526BC01 - Analyse des actes juridiques courants en lien avec l'activité d'une organisation

RNCP35526BC02 - Analyse juridique du cadre sociétaire d'une activité économique

RNCP35526BC03 - Suivi de dossiers clients en matière de droit social

RNCP35526BC04 - Accompagnement en matière fiscale d'un client

8 parcours de e-learning enregistrés par 64 experts différents

- J'assimile les bases du droit des affaires – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je me forme au droit des sociétés – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère les dossiers juridiques de l'entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je me forme au droit social – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère les dossiers du personnel – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'acquiers les bases de la fiscalité – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je déclare et paie la TVA et les autres impôts – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'établis la liasse fiscale annuelle et paie l'impôt – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Points forts de la formation

Une formation complète mélangeant des modalités pédagogiques variées :

- E-learning réalisé par de nombreux experts du domaine, accessible 24h/24 pendant 6 mois.
- Validation des connaissances par des tests à la fin de chaque parcours de formation.
- Fourniture d'ouvrages techniques conçus pour faciliter la compréhension et la mémorisation, que vous conserverez à vie.
- Mise à disposition des annales des précédentes années avec leur corrigé pour un entraînement personnel à l'épreuve de certification

TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

Heures de e-learning : 74 H

Heures de tests de connaissances : 10 H

Temps d'accompagnement et analyse des résultats : 8 H

Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes et études des corrections : 60 H

Etude et compte rendu des 4 livres numériques : 160 H

Temps total de formation : 312 H

DUREE DU PROGRAMME DE FORMATION : 6 mois

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise.

Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, vous devez soutenir un examen en ligne. Il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0.

Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo.

Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires. Chaque e-book fait l'objet d'un test de validation de connaissances.

Prix du programme de formation

1 600 €, frais d'examen non inclus

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr